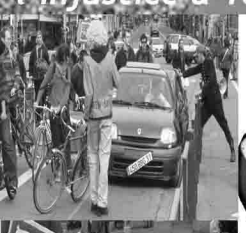

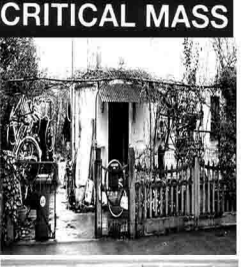

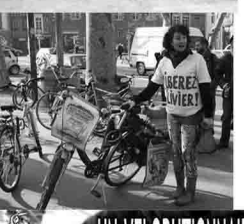

Hors Série Spécial, Novembre 2008, Journal Mural et Vélorutionnaire
et sur http//:www.olivierlibre.bloguez.com

Le Vélo Petit Canard !

« Ici, depuis 1000 ans, on rend la justice » (1)

Ou comment en vérité les magistrats bafouent le droit et les lois en toute impunité en organisant arrestations, dénonciations, mensonges et acharnement contre un cycliste vélorutionnaire, comme il ont su depuis 1000 ans organiser répression, pillages, massacres et violences contre toute personne «insoumise» à leur autorité ; avant au nom du roi, aujourd'hui au nom d'une prétendue république...

Rassemblement le mardi 2 décembre à 13h place du Salin à Toulouse puis départ 14h du 2 allées Jules Guesde, 18h place du Capitole... pour un défilé de protestation cycliste, vélorutionnaire, en masse critique autour du tribunal et en ville à bicyclettes, charrettes, tricycles, roulettes, etc.

Le mardi 2 décembre 2008 à 14h les magistrats toulousains organisent une nouvelle parodie de "justice" ; comme pour les 7 précédentes « affaires » concernant ma personne et l'association Vélorution, ils refuseront toujours de transmettre le dossier d'accusation à la défense et d'enregistrer nos déclarations et nos preuves ; ils auront instruit uniquement à charge, ils expulseront aussi nos témoins des salles d'audiences en les menaçant et les insultant, en prenant soin surtout que les couloirs et les abords du palais de l'Injustice soient copieusement garnis de dizaines de flics... Tout ça en prétendant « juger au nom du peuple » un accusé bouc émissaire mais en s'assurant que le peuple et les journalistes seront tenus à l'écart des salles d'audience. Je m'appelle Olivier Theron et tout a commencé à l'été 2002, avec la création de l'association « Vélorution ! », des histoires de feux grillés à bicyclette (8.08.2002), de l'occupation d'une petite maison abandonnée par l'OPAC (juin 2003) pour un atelier de collecte et de réparations de bicyclettes, aussi « d'outrages par jets de yaourts » avec ma bicyclette vélorutionnaire (2.02.2004) sur la bagnole du sarko-sinistre de l'intérieur, devenu aujourd'hui juridiquement un vrai con de nabot président -avant de disparaître définitivement dans les poubelles de l'Histoire si les citoyenNEs ont un minimum de jugeotte-, « d'entrave à la circulation de bus » invisibles le 2 avril 2005 - la non-existence des bus est prouvée grâce aux bandes vidéos photos de la bavure (2)-, de « refus de circuler sur une bande, une piste ou un ghetto cycliste » (décembre 2004), et de prétendus "outrages" et « rébellion » quant ils n'ont rien trouvé d'autre. Condamné finalement à 7 mois fermes en janvier 2006, pour des faits qui n'ont jamais été violents mais toujours pacifiques, poétiques et politiques. J'ai continué à développer l'association sans aucune subvention et à réaliser avec d'autres vélorutionnaires des expositions artistiques, des actions citoyennes, des rencontres internationales de cyclistes, des convois et missions humanitaires. Cette fois c'est le vice procureur Amar Belacel qui s'y colle, m'accusant « d'outrages » dont ni moi ni mes défenseurs et potentiels témoins ne connaissent la teneur à ce jour. Les précédentes affaires m'ont valu 6 mois fermes de prison entre le 29 novembre 2007 et le 27 mai 2008. Amar Belacel, en plus d'avoir déposé plainte contre moi fin novembre 2007, et sans que j'en sois informé avant le 20 mai 2008, a raté son guet-apens pour m'arrêter le 27 novembre 2007 – les flics ont volé la charrette de l'association ce jour-là sur la place du Capitole -avec les outils et les papiers et les pièces-, m'a fait enfermer à la veille de l'enterrement d'un jeune garçon proche de l'association (29.11.2007), le gosse avait 7 ans et il a été tué en allant à l'école à bicyclette. Le « dépositaire de l'autorité publique » qu'est Amar Belacel a été suffisamment lâche s'en prendre à un militant cycliste à ce moment-là mais il a été beaucoup plus loin...

Durant mes 180 jours de détention les parloirs pour mes proches ont été bloqués les deux premiers mois (mon père sera même expulsé dès sa première visite, ainsi que ma compagne), des courriers et colis volés tout au long de ma détention. Les demandes de libération conditionnelle, de semi-liberté, de confusion des peines refusées systématiquement alors que plusieurs associations (Mix-Art Myrys et Vélorution ! entre autres), des éluEs et des collectifs ont demandé et appuyé ma libération. J'ai changé 8 fois de cellule en 6 mois, placé une fois avec un malade mental et criminel dont on a coupé les soins nécessaires -physiques et psychiatriques- à l'instant où on le mettait dans ma cellule (3). Pour toutes mes tentatives de « réinsertion » : interdit de travailler et démissionné de force de la formation informatique. Lors d'un guet-apens à la cantine du soir je suis envoyé dans la pire cellule du mitard en 3 minutes chrono -6 à 7 semaines de liste d'attente habituellement, pas de chauffage, une couverture puante et un moteur diesel qui tourne 24h/24 juste au dessus de la cage (on dort uniquement quant on est épuisé...)- Ou lorsqu'on me refuse la possibilité d'aller voir mon meilleur ami mourant... Amar Belacel est membre de la commission d'application de peine. A chaque fois, Amar Belacel instruit, juge et rejette mes requêtes ou demandes, avec la complicité d'autres "magistrats" : Amar Belacel est donc à la fois plaignant, juge et bourreau. La directrice de la maison d'arrêt de Seysses s'appelle Nicole Saucet, elle est également la femme du juge de la cour d'appel qui m'a condamné à la prison ferme, il avait aussi déposé plainte contre moi quant je dénonçais poliment ses « jugements iniques » ; la « justice » de ces gens-là est aussi affaire de famille... Pendant 180 jours j'ai pu constater qu'aucun détenu, coupable ou innocent, n'avait droit à quoique ce soit de « juste », seuls l'administration pénitentiaire et les magistrats « jugent » de votre degré de soumission, on appelle cela « se soumettre à l'autorité » et les vautours d'avocats... Le jour de ma libération, Amar Belacel fait semblant de lire le torchon local quotidien derrière le dernier maton, quelques heures plus tard plusieurs dizaines de CRS s'installent à quelques mètres du petit apéro pique-nique organisé par mes amiEs... Depuis les harcèlements ont repris. Le 2 décembre prochain, les magistrats n'ont aucun besoin de ma présence pour m'accuser, me « juger » et me condamner sans preuve ni débat ; j'invite les vélorutionnaires, les cyclistes en général et plus largement celles et ceux qui veulent m'apporter leur soutien à nous rejoindre aux différents points de rendez-vous cités ci-dessus.

Dans l'histoire judiciaire, les magistrats français n'ont reconnu que 7 erreurs sur des centaines de milliers de millions de jugements en tous genres ! La lâcheté, l'ignominie, les mensonges, les violences, les vols, les abus de pouvoir sont les seules constantes dans les « affaires » qui m'ont opposé ainsi que l'association Vélorution aux magistrats toulousains ! Alors je n'irais pas à cette énième farce grotesque ; je me suis rendu à toutes les audiences (une bonne vingtaine avec des tonnes de poulets dans chaque coin, les journalistes et le public interdits d'approcher des salles et du bâtiment, plus les dizaines de convocations chez les JAP), pas avec des inquisiteurs en robe prétendant me « juger » en bafouant le droit, les lois et tous les principes légaux et légitimes. N'ayant encore une fois aucun droit de me défendre, aucune garantie que la presse et le public puissent accéder librement à la salle, que les dossiers d'accusations soient communiqués, que les plaintes déposées de mon côté soient instruites (avec les témoins et les preuves déjà fourni), que les « débats » soient libres, que cette affaire comme les précédentes soient jugées en dehors d'un nid de magistrats mafieux, où Amar Belacel est bourreau, juge, plaignant et procureur. Je ne suis qu'un simple (4) réparateur de bicyclettes et citoyen vélorutionnaire ; des centaines de personnes me connaissent sur les marchés et dans les ateliers pour les aider à s'occuper de leur vélo, des responsables d'associations et d'autres acteurs de la vie toulousaine peuvent en attester. Amar Belacel ne s'écarte en rien de cette tradition millénaire des fonctionnaires de « justice », dans les colonies d'Algérie et d'ailleurs, sous Vichy et bien avant, à piller et massacrer les cultures populaires, les activités sociales ou les initiatives citoyennes et écologiques, les individus « rebelles » ou « différents » ou « sans-papiers », « sans droit ni titre » etc. Beaucoup de taulards, de « gardés à vue », de « délinquants », de prétendus coupables et nombreux innocents n'ont pas cette couleur de peau ou d'esprit qui plaît tant aux flics, aux « magistrats » et à leurs ordures politiques mais les patrons voyous, les militaires criminels, les flics assassins, les escrocs politiques ne croupissent dans aucune geôle française. Amar Belacel est le digne successeur des magistrats criminels passés, ceux des colonies d'Algérie, de Vichy et depuis 1000 ans, jusqu'à la première inquisition (5). Je n'ai rien à me reprocher, si un magistrat ou quiconque a quelque chose à dire et faire entendre ils peuvent venir tous les dimanches au marché St Aubin (6), sur la place publique, face au peuple ; je les attends sans crainte, sans haine mais aussi sans illusion car on n'a jamais vu un magistrat reconnaître ses erreurs qui enferment si facilement les innocents comme les présumés coupables. Les mots sont aussi mes seules armes depuis le début de cette aventure, en plus des bicyclettes de toutes tailles et de toutes formes ; je voudrais rendre tous les sales coups reçus en 7 ans mais c'est avant tout aux cyclistes et à toutes les victimes des « magistrats » qu'il faut penser. 10 jours après mon incarcération, il y a quasiment un an jour pour jour, le dimanche 9 Décembre 2007, vers 7h00 du matin, un cycliste de 68 ans a été écrasé par un chauffard, toujours en fuite à ce jour ; notre défilé lui ai dédié, comme à la mémoire du petit Arsène décédé trop tôt. S'il y a des excuses, c'est d'abord de la part de magistrats dignes de ce nom à les faire car, jusqu'à ce jour, ils n'ont fait que cracher sur les dépouilles même pas refroidies des cyclistes morts, des détenuEs morts et de toute idée de Justice. S'il n'y a pas de Justice il n'y aura pas de paix ! (7)

(1) C'était le texte exact de la banderole pendant les travaux pour le nouveau temple toulousain de l'Injustice, après l'affaire Allègre, AZF, le sang contaminé, l'amiante, les contaminations nucléaires, les massacres et déportations « légales », etc.
(2) olivierlibre.bloguez.com Les vidéos de l'arrestation et la manif du 2 avril 2005, les photos et tous les liens vers nos preuves et les textes depuis le début sont là, à consulter en priorité !
(3) le type est accusé de viol d'un gosse et venait d'être tabassé dans la cour de promenade. Il n'a probablement jamais eu toute sa tête et il était couvert de sang... le 10 septembre 2008 à la prison de Metz, dans une affaire étrangement similaire, on retrouvera le détenu condamné pour « ébriété au volant » égorgé par son « co-détenu » criminel. De la part d'Amar Belacel et de l'administration pénitentiaire, au-delà de la faute grave, cela ressemble fort à une tentative de menace et harcèlement, voire de meurtre vu le pedigree de l'individu... « On ne naît pas saloud, on le devient ! »
(4) ou presque parce qu'une association accueillant 500 nouvelles personnes cyclistes chaque année c'est pas tous les jours évident à gérer et coordonner...
(5) mise en pratique sur les Cathares par les « magistrats » toulousains il y a 1000 ans...
(6) quant il ne pleut pas à partir de 11h, et si vous voulez me soutenir on a une pétition voire quelques déclarations à signer...
(7) Un grand Merci aux vélorutionnaires, à la CNT-AIT, au Comité d'Aide et Soutien aux Prisonniers, à Mix-Art Myrys, aux MotivéEs et à tousTEs les anonymes qui m'ont écrit et soutenu depuis le début comme après.

Programme

Manifestation à six

Grand défenseur de la cause du vélo en ville, connu aussi pour ses coups de sang (comme le jet de yaourt sur la voiture de Sarkozy) qui le conduisent régulièrement devant le tribunal, Olivier Théron, le « vélorutionnaire », n'a pas fait recette hier. A la suite de la mort de deux cyclistes à Toulouse le week-end dernier, il avait décidé d'organiser une manifestation, à 14 heures, place du Capitole. Seuls cinq copains l'ont finalement rejoint. Les cyclistes ont mené quelques actions. Rue Alsace-Lorraine, vers 15 heures, ils se sont allongés quelques minutes sur la chaussée pour simuler un accident.

ACCIDENTS

Le blocus de «Vélorution»

Les manifestants ont déployé une banderole et bloqué la place du Capitole. Photo DDC. Xavier de Fenoyl

Les encombrements, la place du Capitole elle connaît. Mais hier après-midi, sous le coup de 16 h 30, elle s'est engorgée pour de bon avec l'irruption, à vélo, d'une quinzaine de militants du mouvement «Vélorution» qui veut redonner aux cyclistes toute leur place en ville. Les vélorutionnaires, arrivés avec des charrettes remplies de vieux cadres de bicyclettes, ont déployé une banderole et entamé un blocus à l'angle de la rue des Lois et des arcades. Du coup, la place est devenue inaccessible pendant quelques minutes pour les automobilistes. Les rues alentours ont été aussitôt saturées. Avant que les manifestants décident de lever le camp, une fois leur démonstration (par l'absurde) faite.

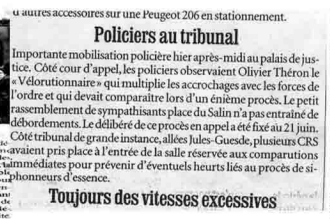
u autres accessoires sur une Peugeot 206 en stationnement.

Policiers au tribunal

Importante mobilisation policière hier après-midi au palais de justice. Côté cour d'appel, les policiers observaient Olivier Théron le «Vélorutionnaire» qui multiplie les accrochages avec les forces de l'ordre et qui devait comparaître lors d'un énième procès. Le petit rassemblement de sympathisants place du Salin n'a pas entraîné de débordements. Le délibéré de ce procès en appel a été fixé au 21 juin. Côté tribunal de grande instance, allées Jules-Guesde, plusieurs CRS avaient pris place à l'entrée de la salle réservée aux comparutions immédiates pour prévenir d'éventuels heurts liés au procès de sidonneurs d'essence.

Toujours des vitesses excessives

L'Opac contre la vélorution

L'office veut expulser une association qui squatte une de ses maisons

L'Opac de Toulouse souhaite expulser des personnes et une association de promotion du vélo, qui occupe une maison abandonnée depuis six ans dans le quartier Fontaine-Lestang.

Depuis ce matin, 8 h 30, l'association Vélorution, en attendant son procès, propose le café et le thé sur la place des Salins, en face du tribunal. Sans le coup d'une procédure d'expulsion entamée par l'Office public d'aménagement et de construction, cette association «vélorutionnaire» promeut depuis deux ans, l'usage du vélo, comme moyen de transport "le plus efficace, non polluant et le moins cher de tous".

En juin 2003, ces "vélophiles" ont occupé progressivement une maison située au 33, rue d'Auch, dans le quartier Fontaine-Lestang. Jugée "insalubre et non conforme" par les services de l'Opac.

"Dans le même temps, d'autres maisons restent à l'abandon dans le quartier, et notre occupation n'a rien d'exceptionnel, même si elle est regrettable pour l'Opac", concède le porte-parole "vélorutionnaire". Olivier Théron, qui vit aujourd'hui dans la maison du 33, rue d'Auch.

L'Opac de Toulouse a pour cette habitation dont elle est propriétaire d'autres objectifs, puisque "le quartier fait déjà l'objet d'une réhabilitation et s'inscrit dans un projet ambitieux à la prise de possession des lieux par l'association". explique Jean-Yves Brengues, le directeur de la gestion locative de l'Opac. Emmanuel Bonnet